

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

09 Avril 2018 – Q10 La Récluse

Réunion publique du quartier La Récluse, présidé par M Dominique Arnaud, adjoint au Maire, en présence d'une centaine d'habitants, et de :

- M le Maire
- M Pascal Rolland, service des quartiers à la Mairie

M Dominique Arnaud commence la réunion en commentant le Power Point, relatif au dossier d'aménagement de la zone de La Palu.

Il s'agit de l'aménagement d'une base de loisirs familiale et écologique.

1) Valoriser les bords de Charente

Une action environnementale : 122 hectares de prairies humides

Une action ludique : 3 hectares aménagés en bordure de plan d'eau

2) Une démarche de territoire

Un espace naturel au cœur de la cité, à protéger et à valoriser

Une faune et flore particulièrement remarquables

Un potentiel d'activités sportives, familiales et ludiques

Un site idéal d'éducation à l'environnement

Un projet bâti dans la concertation avec les acteurs du territoire

3) Une démarche sportive

Activité retenue : promenades guidées et location libre d'embarcations légères permettant la pratique sportive du kayak et la découverte de l'environnement

Un parcours de module fitness

4) Une démarche de loisirs pour les familles

Une infrastructure de loisirs associée à un espace ludique et de restauration

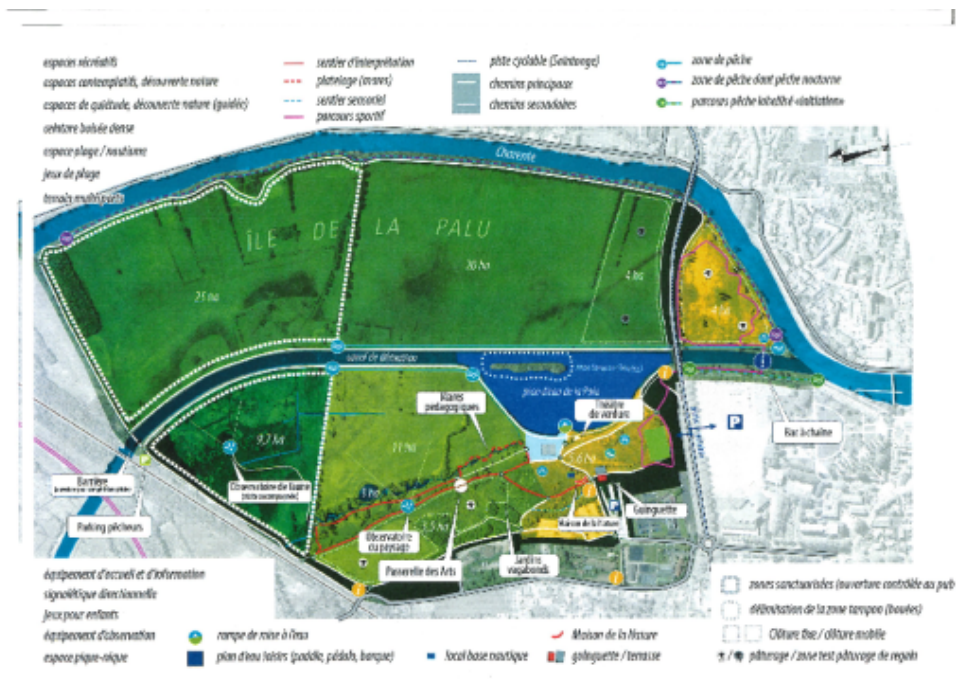
Des prestataires expérimentés dans ce type d'activité

Un espace pique-nique, jeux pour les familles

Programme des aménagements

- **2018 :**
 - Règlement du site
 - Base nautique
 - Restauration, animation
 - Signalétique
 - Théâtre de verdure
 - Jeux pour les petits, aire de pique-nique
 - Parcours sportifs
- **2019 :**
 - Étude d'une plage
 - Maison de l'environnement
 - Équipements liés au passage de la Flow Vélo
 - Parcours libellé pêche
 - Plan de gestion

VUE GLOBALE DE LA PALU (122 Ha) :



VUE DU PROJET (3 Ha) :



A la suite de cet exposé et des réponses aux questions posées, M le Maire donne des informations sur les travaux à venir de l'avenue de Saintonge, et en particulier sur ses deux ponts. En partenariat avec le Département, les travaux vont débiter le 25 juin avec une circulation alternée. Puis la requalification de cet axe majeur nécessitera une fermeture totale d'environ 10 semaines, du 23 juillet au 1° octobre 2018. Le pont sur la Charente devra être soulevé pour une consolidation de ses appuis. Des perturbations de trafic sont à prévoir et des déviations seront mises en place. Une réunion publique donnera aux habitants tous les détails. Elle aura lieu le 29 mai prochain, à 19h00, au Hall Mendès France.

Puis sont évoqués les travaux programmés d'ici la fin 2018 sur le quartier :

1°) L'avenue Jean Monnet

Actuellement, les services travaillent sur l'état des réseaux enterrés.

M Dominique Arnaud a rencontré les riverains sur le terrain.

Il est prévu la pose de deux plateaux pour ralentir la vitesse dans cette avenue : un qui sera situé à l'intersection de la rue Garnier, et l'autre à l'intersection de la rue Raymond Tillaud. Ces travaux seront effectués avant la fin de l'année 2018.

2°) La rue Garnier, chemin de la Basse Bauche et rue de la Clairière

Là encore la vitesse des véhicules est en cause. Les techniciens de la Mairie ont étudié plusieurs solutions (réalisables et conformes à la réglementation). Il ressort de ces études que la solution la plus efficace serait de matérialiser un stationnement au sol le long de ces trois axes, du croisement avec la rue de la Récluse jusqu'au bout de Terrefort, avec des chicanes en tenant compte des sorties de garages, des croisements, du passage des bus et des difficultés liées à l'étroitesse des trottoirs. Un plan suggéré sera imprimé et distribué en mai/juin 2018 aux riverains pour obtenir leurs avis. Rien ne sera matérialisé avant la fin de cette consultation. Tous les habitants concernés sont invités à manifester leurs souhaits en Mairie, au service « Proximité et relations avec la population », concernant ce futur marquage. Si cette solution ne produit pas les effets escomptés en réduisant la vitesse de façon satisfaisante, d'autres mesures pourront être prises.

La parole est ensuite donnée aux habitants du quartier pour évoquer les sujets propres à leur quotidien.

① Le ramassage des poubelles

Un habitant s'étonne que les sacs jaunes soient ramassés toutes les semaines, alors que les noirs ne le sont que tous les quinze jours. A son avis, l'inverse serait mieux et au même coût. M Dominique Arnaud lui répond que ce n'est pas aussi simple que cela. Le ramassage tous les 15 jours a été décidé par rapport au comportement des usagers, 8 habitants sur 10 ne sortant leurs poubelles noires qu'à cette fréquence. De plus nous devons limiter les déchets résiduels voués à l'enfouissement par un tri de plus en plus sélectif. Cette initiative permettra de surcroît de ne pas augmenter la redevance, ce qui aurait dû être sinon le cas pour tenir compte de la croissance des charges du budget « collecte des déchets ».

Une remarque est faite sur le manque d'aménagements dans le quartier, si l'on en juge par le nombre important de dépôts sauvages.

Quelqu'un suggère la pose d'un bac jaune en remplacement des sacs jaunes.

Enfin il est signalé la présence importante de rats, due à priori aux conteneurs à compost. En effet beaucoup de gens y mettent n'importe quoi, y compris des

déchets alimentaires (viandes par exemple) ce qui attire les rongeurs. A chacun d'être attentif à bien respecter les consignes d'utilisation des bacs à compost.

② Intersection dangereuse

Le croisement de la rue Garnier et de la rue Mirabeau est considéré dangereux. Un habitant demande si une balise ne pourrait être placée à cet endroit pour sécuriser la priorité. Toutefois, compte tenu du projet de marquage du stationnement, il conviendra d'en mesurer les effets sur la réduction des vitesses avant de prendre toute autre décision sur les intersections de rues avec la rue Garnier.

③ P.A.V.

La CDA ne va plus procéder au ramassage des papiers et des verres en porte à porte à compter du 1^{er} juillet 2018. Des points d'apport volontaires seront mis en place dans la ville. Les endroits précis ne sont pas encore définis. Il est prévu une borne (conteneur insonorisé) pour environ 300 habitants. Cette mesure accompagne celle du passage tous les 15 jours pour la poubelle noire, afin d'éviter l'augmentation de la redevance.

④ L'ancienne Coop

Le bâtiment rue Garnier où était l'ancien magasin a été racheté. L'adresse est au 14 avenue Jourdan. Un riverain indique que la haie de la propriété empiète sur le Domaine Public et gêne les piétons.

⑤ L'éclairage en ville

Un habitant exprime son mécontentement de l'extinction des lumières en ville entre 1H et 6H du matin. Des délits seraient dûs à cette mesure : vol d'une remorque, vol de roues, etc... Pourquoi ne met-on pas un éclairage d'un sur deux ? En réponse, c'est une impossibilité technique qui ne permet pas un éclairage d'un lampadaire sur deux. Les statistiques nationales de la police démontrent qu'il n'y a pas plus de cambriolages la nuit que le jour. De plus les mesures sur l'éclairage, qui ont été prises, permettent à la ville une économie de 600.000 €/an, ce qui est considérable. Cette économie devra servir à améliorer l'éclairage urbain : exemple avec le remplacement progressif de toutes les ampoules par des leds, soit la réalisation d'économies futures supplémentaires. Autre investissement : celui du passage à « la ville intelligente », c'est-à-dire la possibilité dans un proche avenir de gérer

informatiquement l'ensemble de l'éclairage urbain, avec une modulation des lumières par exemple partout où cela peut s'avérer nécessaire.

⑥ Les Arcivaux

Les habitants se plaignent d'une voiture garée en permanence sur les « zébras » sans bouger beaucoup. Elle gêne les autres usagers.

Il conviendrait de supprimer le sens interdit qui empêche de tourner à gauche à la Place des Arcivaux, car peu respecté, dangereux par conséquent, et sans intérêt puisqu'on peut tourner à gauche 10 mètres plus loin.

⑦ Problème des déchets et encombrants

La rue de Terrefort est souvent jonchée de dépôts sauvages et encombrants. Il n'y a pas assez de passages pour ramasser ces débris divers.

M le Maire répond que devant les incivilités permanentes que subissent les saintais, par la faute d'autres saintais d'ailleurs, il a décidé la création d'une Brigade « Propreté » dont la tâche sera de parcourir les rues de la Ville pour nettoyer en permanence trottoirs et chaussées (crottes de chiens, dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères, de cannettes de bière, d'encombrants, etc...). Un N° de téléphone dédié sera à la disposition des habitants, et les agents municipaux seront vêtus d'une tenue facilement identifiable, et il pourra leur être ainsi signalé des dépôts sauvages de toute sorte. Cette mission se fera aux frais du contribuable saintais, même si comme promis en début de mandat, les impôts de la ville n'augmenteront pas d'ici la fin du mandat.

⑧ L'allée des Charmilles

A Terrefort, cette chaussée est dans un état lamentable. Déjà l'an dernier, une intervention des services de mairie « devait » être prévue. Mais l'allée est toujours dans un état déplorable. M le Maire indique qu'une équipe de la voirie se rendra sur place pour boucher les nids de poule de cette voie d'ici l'été. Il faut savoir que l'entretien de voirie représente un coût énorme pour la collectivité. L'audit de l'état des rues fait en début de mandat a permis de recenser tous les travaux à réaliser mais il a fallu prioriser ces interventions en fonction de différents critères et degrés d'urgence.

⑨ Résidence du Bois Taillis

A l'entrée de cette résidence, les habitants se plaignent de trouver un véritable dépotoir. Le responsable (Monsieur Bernard C.) est bien identifié. Il a des camions et des voitures épaves mal garées devant la résidence. La décision sera

donc prise d'y faire passer la Police Municipale, pour qu'elle sanctionne sur place les infractions constatées sur la voie publique.

⑩ Une aire de jeux pour les jeunes enfants

Les assistantes maternelles du quartier de la Récluse ont sollicité la Mairie pour la pose d'une aire de jeux pour les « tout petits » à proximité de l'espace de verdure près de la rue Raymond Tillaud (suite au Plan de rénovation urbaine, et au remplacement des barres d'immeubles par des maisons individuelles). Les élus ont trouvé ce projet de quartier intéressant et ont donné un accord de principe. Un devis a été demandé à une entreprise spécialisée (PROLUDIC). La pose de jeux pour enfants coûte très cher, à cause des normes de sécurité imposées (environ 30.000 € pour cet exemple). Une proposition de vote au Budget Supplémentaire 2018 sera donc nécessaire, pour commencer l'installation de cette aire de jeux, qui devra toutefois être financée sur plusieurs exercices. Les assistantes maternelles seront associées aux choix des jeux lorsque ceux-ci pourront être achetés et posés par la Ville.

⑪ Site St Louis

Des questions sur l'avancement de ce projet. Un habitant pensait y voir des grues dès 2017 et s'étonne qu'il n'y ait encore rien sur site ! M le Maire précise que, en réalité, le dossier avance au rythme prévu. Les appels à projets permettent de choisir les futurs intervenants, et l'ascenseur devant relier ville-basse et ville-haute sera le premier chantier qui va commencer. Il partira de la rue Charles Dangibeaud.

⑫ Impasse Corbineaud

De gros nids de poules récurrents dans cette impasse, qui n'a jamais été rénovée. Les techniciens de la Ville se rendront sur place rapidement pour faire un diagnostic et pouvoir envisager ainsi d'y faire réaliser quelques travaux.

⑬ La Trocante

C'est à la place de cette friche avenue Jourdan que sera ouvert le futur centre de recherches et d'études archéologiques. Déjà, les pierres qui se trouvaient au Musée Lapidaire ont été transportées, du fait de la fermeture du Musée devenu dangereux. Le projet est donc bien parti. Outre le stockage de nos richesses archéologiques, il est précisé que les bâtiments feront l'objet d'une remise en état, même si aucune démolition n'a été envisagée (ce qui résout de fait le problème de l'amiante présent sur ces constructions).

⑭ Le projet du Lidl

Des questions se posent sur cette enseigne, dont le magasin est situé au bout de l'avenue de Nivelles, en contre bas sur la gauche. Souhaitant s'agrandir, l'exploitant a monté un dossier pour transférer ses bâtiments dans la zone de Terrefort, route de Cognac, sur le site des anciens bâtiments « Œufs Berteau ». Bien que la Municipalité soutienne ce projet, créateur d'une dizaine d'emplois, la CDA a refusé en CDAC la demande de Lidl. Les motifs évoqués se rapportent à la sécurité par rapport à l'accès des véhicules. Lidl, qui n'entend pas en rester là, envisage un recours, avec le soutien du Maire de Saintes. On peut donc avoir bon espoir que le projet se concrétise.

⑮ Le Haras

Autre dossier compliqué. M le Maire explique que des discussions sont en cours, avec la société française équestre, pour que ce lieu soit reconnu comme espace public. Actuellement, la Ville et le Département en revendique la propriété. L'interprétation des conventions passées à l'origine est différente pour ces deux collectivités. Une action juridique devra trancher ce différent. La ville, quoiqu'il en soit, travaille sur un projet intéressant pour ce site, avec un investisseur capable de le valoriser et d'y créer des emplois. On peut espérer qu'une solution sera trouvée avant la fin de l'année 2018.

Le Maire rappelle à cette occasion que depuis son élection en avril 2014, ont été créés sur Saintes avec l'implication de la Ville plus de 240 emplois.

⑯ L'Olympia

Question incontournable sur le quartier : où en est ce dossier ?

Le projet avance et M le Maire a bon espoir qu'une signature d'achat du bâtiment puisse intervenir dans les prochains mois (peut-être d'ici fin juin 2018). Le projet prévoit un cabinet médical (quatre médecins) et paramédical (une infirmière) au rez-de-chaussée, et des logements en étages. Les travaux pourraient alors commencer dès 2019.

⑰ L'association carnavalesque de la St Sylvestre

En conclusion de cette réunion, le représentant de l'association, présent, tient à remercier tous les habitants du quartier qui se sont investis (environ 400 personnes) dans cette manifestation ainsi que pour la tombola de Novembre.

FIN DE LA RÉUNION